

L'an DEUX MIL VINGT, le VENDREDI 25 SEPTEMBRE, à 17 h 03, le Conseil municipal de Saint-Denis s'est assemblé en QUATRIÈME SÉANCE ANNUELLE, dans la Salle des Délibérations, sur convocation légale de la Maire faite en application des articles L. 2121-10, L. 2121-12 et L. 2121-17 du Code général des Collectivités territoriales (séance clôturée à 20 h 33).

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des Collectivités territoriales, procédé à la nomination du Secrétaire de Séance pris dans le sein du Conseil municipal. Xavier-Jonathan RITOU a été désigné, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

ÉTAIENT PRÉSENTS

(dans l'ordre du tableau)

Éricka BAREIGTS, Jean-François HOAREAU, Brigitte ADAME, Jean-Pierre MARCHAU, Julie PONTALBA, Gérard FRANÇOISE, Monique ORPHÉ, Ibrahim DINDAR, Dominique TURPIN, Yassine MANGROLIA, Sonia BARDINOT, Jacques LOWINSKY, Marie-Anick ANDAMAYE, Gilbert ANNETTE, Marylise ISIDORE, Stéphane PERSÉE (arrivé à 17 h 32 au Rapport n° 20/4-001), Claudette CLAIN, Geneviève BOMMALAIS, Virgile KICHENIN, Fernande ANILHA, Karel MAGAMOOTOO, David BELDA, Christelle HASSEN, Éric DELORME, François JAVEL, Joëlle RAHARINOSY, Philippe NAILLET, Jean-Claude LAKIA-SOUCALIE, Guillaume KICHENAMA, Jean-Alexandre POLEYA, Gérard CHEUNG LUNG, Christèle BEAUMIER, Benjamin THOMAS, Alexandra CLAIN, Raihanah VALY, Nouria RAHA, Julie LALLEMAND, Aurélie MÉDÉA, Jean-Max BOYER, Audrey BÉLIM, Véronique POUNOUSSAMY MALAYANDY, Xavier-Jonathan RITOU, Mathieu RAFFINI (arrivé à 17 h 15 après appel nominal), MÉDÉA MADEN Noela, Corinne BABEF, Jean-Régis RAMSAMY, Haroun GANY, Wanda YENG-SENG BROSSARD, Vincent BÈGUE, Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY (arrivée à 18 h 22 au Rapport n° 20/4-010)

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

(dans l'ordre du tableau)

Érick FONTAINE	(toute la durée de la séance)	par Jean-François HOAREAU
Michel LAGOURGUE	(toute la durée de la séance)	par Haroun GANY
Didier ROBERT	(toute la durée de la séance)	par Vincent BÈGUE

Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice (50 présents sur 55), ont pu délibérer en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des Collectivités territoriales.

ÉLUS INTÉRESSÉS

En vertu de l'article L. 2131-11 du Code général des Collectivités territoriales, les élus intéressés à divers titres n'ont pas pris part au vote des Rapports dont la liste suit :

		au titre du	Rapport n°
- Éricka BAREIGTS	(Présidente)	CCAS	20/4-006
- David BELDA	(délégués/ Ville)		
- Marylise ISIDORE (cf. p. 2)			

CCAS Centre communal d'Action sociale

		au titre du/ de	Rapport n°
(cf. p. 1)			
- Guillaume KICHENAMA	(délégués/ Ville)	CCAS	20/3-006
- Véronique POUNOUSSAMY MALAYANDY			
- Dominique TURPIN			
- Éric DELORME			
- Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY			
(1) <i>Alain ZANÉGUY</i>			

- Éricka BAREIGTS	(Présidente)	CCAS	20/4-007
- David BELDA	(délégués/ Ville)		
- Marylise ISIDORE			
- Guillaume KICHENAMA			
- Véronique POUNOUSSAMY MALAYANDY			
- Dominique TURPIN			
- Éric DELORME			
- Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY			
(1) <i>Alain ZANÉGUY</i>			

- Éricka BAREIGTS	(Présidente)	CCAS	20/4-021
- David BELDA	(délégués/ Ville)		
- Marylise ISIDORE			
- Guillaume KICHENAMA			
- Véronique POUNOUSSAMY MALAYANDY			
- Dominique TURPIN			
- Éric DELORME			
- Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY			
(1) <i>Alain ZANÉGUY</i>			

- Jacques LOWINSKY	(lien de parenté)	Lokal de la Source	
- Marie-Anick ANDAMAYE	(lien de parenté)	BCD	
- Geneviève BOMMALAIS	(lien de parenté)	ASD	
	(membre)	ADÉSC	

(2) <i>Nadia RAMASSAMY</i>	(déléguée/ Région Réunion)	ÉPFR	20/4-025
- Gilbert ANNETTE	(délégués/ CINOR)		
- Jean-François HOAREAU			
- Julie PONTALBA			
- Benjamin THOMAS			

- Dominique TURPIN	(élus délégués)	PRUNEL	
- Jacques LOWINSKY			

- Éricka BAREIGTS	(Présidente)	CDÉ	20/4-043
- Christelle HASSEN	(déléguées/ Ville)		
- Claudette CLAIN			
- Joëlle RAHARINOSY			
- Nouria RAHA			
- Noela MÉDÉA MADEN			
(cf. p. 3)			

CCAS Centre communal d'Action sociale
ASD Archers de Saint-Denis
ÉPFR Établissement public foncier de la Réunion
PRUNEL Projet de Rénovation urbaine Nord-Est Littoral
(1) (2) élu(e) absent(e) à la séance

BCD Basket Club dionysien
ADÉSC Association dionysienne d'Éducation sportive canine
CINOR Communauté intercommunale du Nord de la Réunion
CDÉ Caisse des Écoles

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201001-204007-DE
Date de télétransmission : 01/10/2020
Date de réception préfecture : 01/10/2020

- (cf. p. 2)
- Éricka BAREIGTS
 - David BELDA
 - Marylise ISIDORE
 - Guillaume KICHENAMA
 - Véronique POUNOUSSAMY MALAYANDY
 - Dominique TURPIN
 - Éric DELORME
 - Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY
- (1) *Alain ZANÉGUY*

(Présidente)
(délégués/ Ville)

CCAS

20/3-43

CCAS Centre communal d'Action sociale
(1) élu absent à la séance

DÉPLACEMENTS D'ÉLUS

Mathieu RAFFINI	arrivé à 17 h 15	après appel nominal
Stéphane PERSÉE	arrivé à 17 h 32	au Rapport n° 20/4-001
Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY	arrivée à 18 h 22	au Rapport n° 20/4-010
Éricka BAREIGTS	sortie de 19 h 13 à 19 h 16	du Rapport n° 20/4-023 au Rapport n° 20/4-024

La Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de l'Hôtel de Ville de Saint-Denis, le VENDREDI 2 OCTOBRE 2020 et que le nombre de Conseillers municipaux présents a été de 50 sur 55.

OBJET **Modification de la programmation du volet PST - investissement au titre de l'appel à projets pour 2018-2020 et volet fonctionnement pour le CCAS**
Approbation du nouveau plan de financement des opérations

La Ville a fait un choix ambitieux de développer son territoire au moyen de gros équipements structurants et pour ses quartiers de projets à taille humaine adapté aux besoins de proximité exprimés par les citoyens.

Le dispositif du Pacte de Solidarité territoriale en faveur des Communes dans sa version 2020, sera l'occasion pour Saint-Denis de sceller avec le Département un nouveau partenariat à travers le financement de projets au titre du volet investissement et du volet social (fonctionnement).

Le PST - volet investissement accompagnera les projets sous maîtrise d'ouvrage communale (hors actions économiques).

Le volet social portera sur les actions en direction des publics vulnérables (les jeunes les plus éloignés de l'emploi, les familles confrontées à des difficultés éducatives et sociales, les personnes âgées et porteuses de handicaps).

Les projets initialement programmés dans le PST sont remplacés par des opérations dont la mise en œuvre pourrait se faire rapidement, en particulier en matière d'aménagement ou de rénovation de voiries.

Cette nouvelle sélection de projets concourt à un recouvrement plus tôt dans le calendrier défini, des subventions et permet d'une part une relance accélérée de la commande publique sur les projets dont les études sont lancées, d'autre part d'engager le nouveau programme des équipements de proximité dans le cadre des Comités d'Action citoyenne

A ce titre, je vous sou mets le nouveau plan de financement des opérations suivantes qui font l'objet d'une demande de modification auprès du Département :

Volet investissement

Pour rappel : programmation initiale

Opérations	Montant global (€HT)	PST		Commune		Autres financements		
		Montant	Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	Financier
Construction d'un gymnase multisports au Chaudron	2 860 000	2 288 000	80 %	572 000	20%			
Construction d'un gymnase multisports à la Source	2 750 000	2 200 000	80%	550 000	20%			

Opérations	Montant global (€HT)	PST		Commune		Autres financements		
		Montant	Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	Financier
Fonds documentaire pour la médiathèque François Mitterrand	236 000	118 000	50%	118 000	50%			
Equipement pour le Pôle de l'Image de Saint-Denis Château Morange	200 200	100 100	50%	100 100	50%			
Ravalement des façades de sites scolaires	1 500 000	825 000	55%	675 000	45%			
Mise en œuvre de l'école numérique à Saint Denis	1 306 000	1 044 800	80%	261 200	20%			
Aménagement d'aire de loisirs Ilet Quinquina	500 000	75 000	15%	425 000	85%			
TOTAL	9 352 200	6 650 900	71%	2 701 300	29%			

Nouvelle programmation

Opérations	Montant global (€ HT)	PST		Commune		Autres financements		
		Montant	Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	Financier
Fonds documentaire pour la médiathèque François Mitterrand	236 000	118 000	50%	118 000	50%			
Equipement pour le Pôle de l'Image de Saint-Denis Château Morange	200 200	100 100	50%	100 100	50%			
Réhabilitation Mairie annexe de la Montagne	500 000	150 000	30%	350 000	70%			
Requalification et mise aux normes des réseaux de la rue Pasteur	800 000	640 000	80%	160 000	20%			
Réfection de la chaussée de l'avenue de la Victoire	350 000	280 000	80%	70 000	20%			
Requalification et mise aux normes des réseaux du chemin Dufourg	3 000 000	2 400 000	80%	600 000	20%			
Travaux de sécurisation de la rue Gallieni	750 000	490 800	65,44%	259 200	34.56%			
Réfection de la voie de la rue Malartic	1 035 000	724 500	70%	310 500	30%			
Aménagement et recalibrage du Chemin Finette (tranche 1 à 3)	1 750 000	1 225 000	70%	525 000	30%			

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201001-204007-DE
Date de télétransmission : 01/10/2020
Date de réception préfecture : 01/10/2020

Opérations	Montant global (€ HT)	PST		Commune		Autres financements		
Réfection et mise aux normes de la piste de Bicross de Champ-Fleuri	300 000	165 000	55%	135 000	45%			
Aménagement et recalibrage du chemin Finette (tranche 4)	550 000	357 500	65%	192 500	35%			
TOTAL	9 471 200	6 650 900	70.22%	2 820 300	29.78%			

Le montant global d'aide accordée en investissement au titre du PST s'élève à 6 650 900 €.

Pour le volet fonctionnement, une enveloppe supplémentaire a été attribuée aux actions sociales. Celle-ci fera l'objet d'une délibération émise par le CCAS. L'avenant 2 sera donc signé par les trois parties Département, Ville et CCAS pour inclure le volet social.

Au vu des éléments qui précèdent, je vous demande :

- d'approuver le plan de financement de ces opérations ;
- de m'autoriser ou mon (ma) représentant(e) à solliciter les subventions auprès du Département ;
- de m'autoriser à signer tous les documents y afférents.

OBJET **Modification de la programmation du volet PST - investissement au titre de l'appel à projets pour 2018-2020 et volet fonctionnement pour le CCAS**
Approbation du nouveau plan de financement des opérations

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le RAPPORT N°20/4-007 du MAIRE ;

Vu le rapport présenté par Monsieur David BELDA - 4ème adjoint de quartier au nom des commissions « Ville Fraternelle » et « Ville Durable » ;

Sur l'avis favorable des dites commissions ;

APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ARTICLE 1

Approuve le nouveau plan de financement des opérations détaillées ci-après :

Volet investissement

Opérations	Montant global (€ HT)	PST		Commune		Autres financements		
		Montant	Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	Financier
Fonds documentaire pour la médiathèque François Mitterrand	236 000	118 000	50%	118 000	50%			
Equipement pour le Pôle de l'Image de Saint-Denis Château Morange	200 200	100 100	50%	100 100	50%			
Réhabilitation de la Mairie annexe de la Montagne	500 000	150 000	30%	350 000	70%			
Requalification et mise aux normes des réseaux de la rue Pasteur	800 000	640 000	80%	160 000	20%			

Opérations	Montant global (€ HT)	PST		Commune		Autres financements		
Réfection de la chaussée de l'avenue de la Victoire	350 000	280 000	80%	70 000	20%			
Requalification et mise aux normes des réseaux du chemin Dufourg	3 000 000	2 400 000	80%	600 000	20%			
Travaux de sécurisation de la rue Gallieni	750 000	490 800	65,44%	259 200	34.56%			
Réfection de la voie de la rue Malartic	1 035 000	724 500	70%	310 500	30%			
Aménagement et recalibrage du Chemin Finette (tranche 1 à 3)	1 750 000	1 225 000	70%	525 000	30%			
Réfection et mise aux normes de la piste de Bicross de Champ-Fleuri	300 000	165 000	55%	135 000	45%			
Aménagement et recalibrage du chemin Finette (tranche 4)	550 000	357 500	65%	192 500	35%			
TOTAL	9 471 200	6 650 900	70.22%	2 820 300	29.78%			

ARTICLE 2

Autorise la Maire ou son (sa) représentant(e) à solliciter les subventions auprès du Département, et à signer tous les documents y afférents.

ARTICLE 3

Les recettes correspondantes seront imputées au Budget principal sous le chapitre 13, article 1323.

PACTE DE SOLIDARITE TERRITORIALE

2018-2020

entre

LE DEPARTEMENT DE LA REUNION

et

LA COMMUNE DE SAINT-DENIS

Avenant n° 2 à la convention PST entre la Commune de Saint-Denis et le Conseil départemental de la Réunion

ENTRE

LE DEPARTEMENT DE LA REUNION REPRESENTE PAR

Monsieur Cyrille MELCHIOR, Président du Conseil départemental

ET

LA COMMUNE DE SAINT-DENIS REPRESENTEE PAR

Madame Ericka BAREIGTS, Maire de la Commune

ET

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SAINT-DENIS REPRESENTE PAR

Madame Ericka BAREIGTS, Présidente du CCAS

IL EST CONVENU CE QUI SUIT

Préambule

La Commission permanente en date du 6 juin 2018 a validé respectivement les projets d'investissement de la Commune de Saint-Denis pour un montant de **6 650 900 €** et les projets du volet social au titre du volet fonctionnement d'un montant de **610 164 €**.

Le premier avenant, validé en Commission permanente du 19 juin 2019, avait modifié le volet investissement sans incidence financière.

Le présent avenant a pour objet de modifier le volet investissement dans la limite de l'enveloppe allouée, et de proposer de nouveaux projets sur le volet social à hauteur de **716 800 €**, soit une enveloppe totale **1 326 964 €** sur le volet social.

VOLET INVESTISSEMENT

La nouvelle programmation s'établit comme suit :

Opérations	Montant global (€ HT)	PST		Commune et autres financements	
		Montant	Taux	Montant	Taux
Fonds documentaire pour la Médiathèque François Mitterrand	236 000	118 000	50 %	118 000	50 %
Équipement pour le Pôle de l'Image de Saint-Denis - Château Morange	200 200	100 100	50 %	100 100	50 %
Réhabilitation de la Mairie annexe de la Montagne	500 000	150 000	30 %	350 000	70 %
Requalification et mise aux normes des réseaux de la rue Pasteur	800 000	640 000	80 %	160 000	20 %
Réfection de la chaussée de l'avenue de la Victoire	350 000	280 000	80 %	70 000	20 %
Requalification et mise aux normes des réseaux du chemin Dufourg	3 000 000	2 400 000	80 %	600 000	20 %
Travaux de sécurisation de la rue Gallieni	750 000	490 800	65,44 %	259 200	34,56 %
Réfection de la voie de la rue Malartic	1 035 000	724 500	70 %	310 500	30 %
Aménagement et recalibrage du chemin Finette (tranche 1 à 3)	1 750 000	1 225 000	70 %	525 000	30 %
Réfection et mise aux normes de la Piste de Bicross de Champ-Fleuri	300 000	165 000	55 %	135 000	45 %
Aménagement et recalibrage du chemin Finette (tranche 4)	550 000	357 500	65 %	192 500	35 %
TOTAL	9 471 200	6 650 900		2 829 300	

VOLET FONCTIONNEMENT

La nouvelle programmation s'établit ainsi :

Projets portés par la Ville (inchangé)

Opérations	Montant global (€ HT)	PST		Commune et autres financements	
		Montant	Taux	Montant	Taux
Accompagnement et soutien d'un public spécifique par des éducateurs de rue	360 000	240 000	67 %	120 000	33 %
Projet de réussite éducative (PRE)	344 250	100 500	29 %	243 750	71 %
TOTAL	704 250	340 500		364 750	

Projets portés par le CCAS

Opérations	Montant global (€ HT)	PST		CCAS et autres financements	
		Montant	Taux	Montant	Taux
Portage de repas à domicile	1 038 080	830 464	80 %	207 616	20 %
Accompagnement des personnes âgées et en détresse	75 000	60 000	80 %	15 000	20 %
Plan Séniors en Action	120 000	96 000	80 %	24 000	20 %
TOTAL	1 233 080	986 464		246 616	

Fait à Saint-Denis,
Le

Le Président du Conseil départemental

Cyrille MELCHIOR

La Maire de Saint-Denis

La Présidente du CCAS

Ericka BAREIGTS

Ericka BAREIGTS